

A MES CHERS CAMARADES

DE L'ESCADRON

de Chasseurs à cheval de la Garde civique

DE BRUXELLES

*Je dédie ces Notices en témoignage
de haute estime et de sincère dévouement.*

Alfred MERCIER,
Capitaine-Commandant.

Bruxelles, Juillet 1884.

412452

Puisse l'appel que nous leur adressons ne pas rester sans résultat, car leur attitude est anti-patriotique et profondément regrettable !

Tout en remplissant correctement ses devoirs civiques, l'amateur d'équitation peut trouver dans le corps de cavalerie un service agréable par la nature variée de ses exercices ; à coup sûr, il y trouvera la bonne camaraderie et « l'union qui fait la force ».

Qu'on nous permette d'affirmer en terminant qu'aux jours du danger, fidèles aux traditions de leurs prédécesseurs de 1831, les chasseurs à cheval de la garde civique de Bruxelles se dévoueraient sans hésiter pour la patrie, pour les libres institutions qui en font la gloire et la sécurité, pour le Roi qui en est le scrupuleux observateur et le plus fidèle gardien.

A. M.

PREMIÈRE PÉRIODE

1830 A 1832

I

Griefs des Belges. — Troubles du mois d'août 1830. — Organisation de la garde bourgeoise.

L'origine du corps de cavalerie de la garde civique de Bruxelles remonte au mois d'août 1830, c'est-à-dire avant l'organisation des corps spéciaux. Pour comprendre comment il prit naissance, il est nécessaire de rappeler les événements politiques de cette époque.

La Belgique réunie à la Hollande en 1814, en vertu du traité conclu entre les puissances alliées, supportait difficilement la domination hollandaise, malgré les avantages matériels considérables que cette réunion lui avait procurés et les sympathies dont jouissait le prince d'Orange.

Depuis la séparation accomplie au xvi^e siècle

entre les provinces catholiques et les provinces protestantes, il y avait toujours existé un certain antagonisme entre le nord et le midi des Pays-Bas (1).

Il ne tarda pas à s'accroître et à se démontrer à la suite des mesures prises par le gouvernement hollandais, telles que : l'imposition de la langue néerlandaise pour les places et emplois, et d'autres mesures inutiles de rappeler aujourd'hui, depuis que, grâce aux sentiments élevés des Souverains de Hollande et de Belgique et aux vœux de leurs sujets, une réconciliation loyale a ramené l'union et l'amitié entre les deux pays.

Cette situation finit par irriter les Belges qui, sans distinction de parti, se mirent dès 1828 à revendiquer énergiquement la liberté de culte, de la presse, du langage, de l'instruction, l'égalité répartition des emplois, le jury et la responsabilité ministérielle.

Le gouvernement, avant

C'était le cinquante-neuvième anniversaire 24 août 1830, du roi des Pays-Bas.

De grands préparatifs avaient été faits pour le célébrer.

En présence de l'agitation qui se manifestait, les fêtes n'eurent pas lieu.

Déjà deux fois, l'administration communale avait fait remettre la représentation de *la Muette de Portici*.

Elle a lieu néanmoins et le fameux air : 25 août.

Anoni sacré de la patrie est acclamé avec frénésie. A l'issue de la représentation, la foule saccage l'habitation du journaliste-libraire Libri-Bagnano, réfugié italien et principal agent du gouvernement hollandais.

Un détachement de grenadiers ayant fait feu : 25 août. au haut de la rue de la Madeleine, deux hommes furent tués.

L'irritation du peuple ne connut alors plus de bornes.

ivres ou exaltés, fauteurs de ces désordres, s'étant accru, il fallut songer à éviter de plus

merce prirent l'initiative et se formèrent en compagnie, sous le commandement du comte Vander Meer

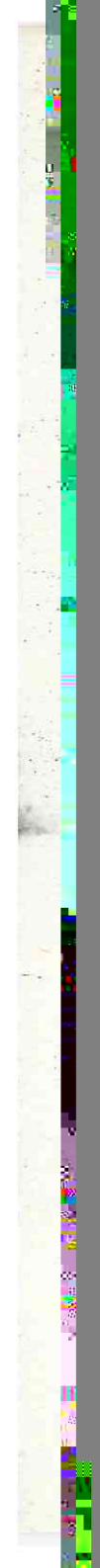
quand il y avait plus de 4,000 personnes sur la Grand'Place, deux jeunes gens « chaussés d'éperons » (Edouard Ducpétiaux et l'un de ses amis) montèrent sur l'échelle du réverbère placé au-dessus de la grande porte de l'Hôtel de Ville, arrachèrent le drapeau français qui y avait été arboré et le remplacèrent par le drapeau aux trois couleurs : rouge, jaune et noir.

« Je porte à la connaissance des sections la nomination suivante :

HÔTEL DE VILLE DE BRUXELLES.

« Est nommé provisoirement comme *commandant en second* de la garde bourgeoise, M. Charles Pletineckx, officier pensionné.

« Bruxelles, le 26 août 1830.



La garde bourgeoise à cheval se mit immédiatement en service de jour et de nuit. Elle était à peine organisée que le 27, dans la journée, la populace et les ouvriers parcoururent les rues en demandant du pain, de l'ouvrage et la liberté, et vont incendier les grandes

Chaque jour des patrouilles de la garde à cheval parcouraient la ville, et notamment dans les rues populeuses d'Anderlecht et le quartier du Vieux Marché.

Ce service, très fatigant, fut parfaitement exécuté par la garde.

à l'Hôtel de Ville et est proclamé commandant en chef de la garde bourgeoise.

Il nomme immédiatement Ch. Pletinckx lieutenant-colonel et Fleury-Duray major.

On forme immédiatement le conseil de la garde, où siégeaient tous les officiers supérieurs, auxquels on adjoignit quelques citoyens notables : MM. Gendebien, baron de Sécus, Vanderlinden et Lesbroussart.

Ce fut le premier pouvoir exécutif dans ce moment de trouble et d'effervescence populaire, car ni le ministre, ni le gouverneur, ni la « régence » n'avaient plus aucune autorité.

La « garde bourgeoise », ainsi que le corps de cavalerie qui en faisait partie, rendirent en ce moment des services précieux ; ils préservèrent Bruxelles de l'anarchie et du pillage.

Aussitôt installé, le commandant en chef de la garde bourgeoise fait afficher un ordre du

hommes et le nombre d'hommes de chaque poste.

Les chefs de poste sont invités à envoyer leur rapport avant 8 heures au poste central de leur section, et les officiers supérieurs et aides de camp sont convoqués tous les jours à 9 heures au rapport à l'état-major général.

Les commandants de section veilleront, dit l'ordre :

1° A ce qu'au milieu d'une cocarde, les gardes bourgeoises portent le numéro de leur section sur un fond blanc et les couleurs de la ville à leur boutonnière;

2° A ce que les drapeaux ne portent d'autre inscription que le numéro de leur section.

Les marques distinctives furent fixées comme suit :

Pour le commandant en chef et le comman-

taine au bras droit avec rosette ; les lieutenants et sous-lieutenants au bras gauche, sans rosette ; Les adjutants au bras droit, sans rosette.

Les écharpes étaient distribuées au quartier général.

Sur ces entrefaites, le roi Guillaume qui avait consenti à convoquer les États Généraux à La Haye, fit partir en même temps pour Bruxelles un corps d'armée de 5,000 à 6,000 hommes.

II

Le prince d'Orange à Bruxelles.. — Affaire de Tervueren.

Le prince d'Orange et son frère le prince Frédéric, qui commandaient les troupes hollandaises, établirent leur quartier général à Vilvorde. Aussitôt arrivé, le prince d'Orange y fit venir le baron d'Hooghvorst et avisa aux moyens d'entrer en ville sans exposer sa dignité.

Le chevalier Hotton, commandant de la³⁰ ac garde bourgeoise à cheval, se rend à Vilvorde avec MM. Vander Smissen, le comte Vander Burch, Rouppe et S. Vandeweyer pour examiner avec le prince les conditions de son entrée à Bruxelles et l'engager à y venir.

Le prince exigeait que les insurgés retirassent les couleurs brabançonnnes. Cette condition ne put être acceptée.